



INDEMNITE DE BICYCLETTE (TRAJET DOMICILE-LIEU DE TRAVAIL): **DECLARATION DE CREANCE**

Nom et prénom:.....

Adresse domicile:.....

Direction et service (+adresse):.....

Numéro de compte:..... Numéro de matricule:.....

Trajet de déplacement: entre.....et.....

Mois + année:.....

Jours (énumération):.....

Calcul: Nombre Total de jours x nombre de km* x 0,24 EURO**/km

=>.....x.....x 0,24 =.....EURO

**Vous pouvez trouver le nombre de km dans la lettre d'autorisation*

*** à partir du 01/01/2019*

Il/elle a connaissance qu'en cas de fausses déclarations ou de pratiques frauduleuses, il/elle peut, outre des actions pénales et disciplinaires, être obligé(e) de rembourser en tout ou en partie les indemnités déjà perçues et de plus une exclusion temporaire ou définitive du système de l'indemnité de bicyclette peut être imposée.

Il/elle déclare également avoir pris connaissance de l'arrêté royal du 31 mai 1933 concernant les déclarations à faire en matière de subventions, indemnités et allocations, tel qu'il a été modifié par la loi du 7 juin 1994.

Je certifie sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

(date et signature du supérieur hiérarchique)

(date et signature du demandeur)

- ⇒ Cette demande doit être envoyée par votre chef de service au:
Service d'encadrement B&CG, Rue de Louvain 1, 1000 Bruxelles ou **via mail à**
BBAUTOVELO@ibz.fgov.be

Pour toute question ou remarque: consultez d'abord l'intranet ou contactez votre correspondant P&O